



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 mars 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Économie au sujet de l'annonce du Président américain Donald Trump de mettre en place des barrières commerciales à l'importation sur le marché de la sidérurgie.

En date du 1^{er} mars, le président américain a annoncé que les États-Unis imposeraient prochainement des droits de douane de 25% sur les importations de l'acier et de 10% sur les importations de l'aluminium. Cette mesure entendrait à défendre les intérêts de l'industrie sidérurgique américaine qui aurait été « décimée par des décennies de commerce inéquitable ». L'Union européenne n'a pas tardé à réagir et a d'ores et déjà qualifié les mesures comme étant incompatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En plus, la Commission européenne vient d'annoncer qu'elle « va réagir fermement et proportionnellement pour défendre (ses) intérêts ».

J'aimerais dès lors poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie :

- Quelle est la position du Gouvernement luxembourgeois à l'égard des mesures protectionnistes annoncées par le Président américain ?
- Quel serait l'impact de ces barrières commerciales sur le marché de la sidérurgie au Luxembourg ?
- Quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour défendre les intérêts de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise face à ces mesures ?

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar

Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Le Ministre

Luxembourg, le 30 mars 2018



Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP3667-03/JM-acl

Objet: Question parlementaire N° 3667 du 2 mars 2018 de Monsieur le député
Laurent Mosar

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous
rubrique.

Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

Réponse de M. le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider et de M. le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, à la question parlementaire nr 3667 du 2 mars 2018 de M. le député Laurent Mosar

Quelle est la position du Gouvernement luxembourgeois à l'égard des mesures protectionnistes annoncées par le Président américain ?

Le gouvernement regrette la décision des Etats-Unis d'imposer des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium, qui est entrée en vigueur le 23 mars dernier. La mise en place de mesures unilatérales ne constitue pas une solution appropriée au problème bien réel des surcapacités dans le domaine de l'acier et de l'aluminium.

Ces mesures ne sauraient être justifiées par des motifs de sécurité nationale. Elles présentent toutes les caractéristiques de mesures de sauvegarde économique et le gouvernement soutient pleinement la Commission dans ses initiatives pour faire en sorte que les intérêts de l'UE soient pleinement protégés et pour répondre, le cas échéant, conformément aux règles de l'OMC, aux mesures prises par les Etats-Unis.

Le gouvernement déplore tout particulièrement que les autorités américaines puissent présenter l'Union européenne et le Luxembourg, des partenaires de longue date des Etats-Unis au niveau politique, économique et de sécurité, comme une menace à leur sécurité nationale.

Quel serait l'impact de ces barrières commerciales sur le marché de la sidérurgie au Luxembourg ?

Le Luxembourg exporte près de 10 pourcent de sa production sidérurgique aux Etats-Unis, notamment des palplanches et des poutrelles. Bien que des produits niches à haute technicité, l'application de droits douaniers, notamment dans la durée, risque de pousser les manufacturiers américains à la recherche de solutions alternatives, peut-être moins performantes mais plus économiques.

De manière générale, l'accroissement de la rentabilité de la sidérurgie locale et le renforcement de la capacité concurrentielle de cette dernière risquent d'avoir des conséquences à long terme sur la capacité d'exportation de la sidérurgie luxembourgeoise vers les Etats-Unis.

Si les mesures de sauvegarde adéquates ne sont pas prises, l'industrie européenne et luxembourgeoise pourra également être impactée par l'arrivée accrue sur le marché européen de produits étrangers ne pouvant plus accéder au marché américain.

Quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour défendre les intérêts de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise face à ces mesures ?

Le gouvernement luxembourgeois a offert son plein appui à la Commission européenne, qui est compétente en matière commerciale, soutenant avec vigueur les mesures annoncées en réaction à la décision américaine d'imposer des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium et appelant tous les Etats membres à se montrer solidaires et soudés derrière cette dernière.

Compte tenu de l'impact potentiel sur l'industrie sidérurgique luxembourgeoise, le Luxembourg a activement participé aux démarches menées par l'Union européenne auprès des autorités américaines avant l'entrée en vigueur des droits de douane. Les autorités luxembourgeoises se tiennent prêtes à continuer d'apporter leur appui actif à la Commission dans le cadre des discussions à venir en vue de rendre l'exemption accordée à l'Union européenne permanente.

Elles poursuivront également leurs efforts afin que les intérêts de la sidérurgie luxembourgeoise soient pleinement pris en compte dans l'identification des produits à protéger contre d'éventuelles hausses des importations en Europe.

Membre du Forum mondial consacré aux surcapacités sidérurgiques, le Luxembourg continuera à y promouvoir la recherche d'une solution multilatérale aux problèmes que rencontre le secteur de la sidérurgie.